

Grèce

De “soi” à “l’autre”

Christina Papadopoulou

Traditionnellement pays d'émigration, la Grèce se transforme aujourd'hui en pays d'accueil d'immigrés. Si les Grecs n'ont pas tardé à développer des réflexes xénophobes, ce ne sont pas les Arabes qui sont visés, mais les Albanais. L'islamophobie est encore relativement limitée en Grèce, même si la corrélation entre islam et Turquie est bien présente.

A l'âge d'or de Périclès, on les appelait les "métèques", au nombre de 20.000, contre environ 40.000 "citoyens athéniens". La plupart de ces "métèques" étaient originaires des autres cités grecques. Néanmoins, on comptait aussi des Phéniciens, des Égyptiens, des Phrygiens et même des Arabes. Ils travaillaient dans le commerce, la céramique, la maroquinerie et la métallurgie. Ils payaient une taxe spéciale, le *metoikion*.

Au début du XX^{ème} siècle, l'État grec moderne a dû accueillir quelque 1.300.000 Grecs chassés de Turquie. Victimes des tourmentes de l'histoire, ces "*frères venus de l'autre côté de la mer Égée*" n'ont pas toujours été chaleureusement reçus, ni au niveau individuel, ni au niveau de l'administration. Un fait souvent occulté en Grèce. Mais ce nouveau capital humain lui a permis de repeupler et revitaliser ses territoires du nord. Aujourd'hui, un Grec sur quatre a une ascendance d'Asie Mineure.

Au même moment, la "mère Grèce" s'est séparée d'un nombre significatif de "ses enfants" qui émigraient aux États-Unis, en Australie, en Égypte ou en Europe. Ce mouvement a perduré jusque dans les années 70. La société grecque s'est alors sentie concernée à une large échelle par la notion d'émigration. Environ une famille sur trois, surtout en province, avait un ou plusieurs des siens à l'étranger.

Il existe donc une dimension et une persistance du phénomène de l'émigration dans la composition identitaire de l'hellénisme. Ce va-et-vient humain incessant est l'essence même de ce qu'a été l'esprit de sa

Hiver 1997-1998

civilisation et de sa culture collective. La notion du "voyage", ainsi que celle de la "diaspora", sont des constantes de l'identité collective grecque¹.

Tout ce qui se passe donc aujourd'hui, nous serait familier. Hélas non. Il y a toute une liste d'éléments nouveaux, qui modifient les aspects de la question, et ceci d'une manière essentielle:

- . Qui sont les immigrés en Grèce?
- . Combien sont-ils?
- . Quel est leur statut?
- . Quelle politique est mise en oeuvre à leur égard?

Un pays "exportateur" devenu "importateur"

Depuis les dix-quinze dernières années, on assiste à une inversion de tendance des flux migratoires dans tous les pays de l'Europe du sud (France exceptée). Ces pays sont devenus, à des degrés divers, importateur de main d'oeuvre. Une espèce de "Rio Grande" méditerranéen s'est formé: d'Istanbul à Chypre, en passant par la Crète, la Sicile, la Sardaigne, jusqu'à Gibraltar.

La Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, de par leur histoire et leur géographie, ont entretenu des liens privilégiés avec les pays de départ comme la Tunisie, la Libye, l'Egypte et l'Albanie.

La Grèce aujourd'hui représente dans la conscience des habitants des pays de son proche voisinage un pays de cocagne. Son adhésion à la CEE en 1981, l'a attachée au "train" du développement des autres pays membres. Mais aussi, les troubles politiques et les aléas socio-économiques de ses pays voisins, donnent à la Grèce une "aura de félicité". Faisons le résumé de ces pressions:

- . Le taux de croissance démographique galopant de la Méditerranée méridionale.
- . Les effets de la chute du communisme en Europe de l'Est.
- . Le passage de l'Albanie d'un isolement à une économie de marché sauvage.
- . L'instabilité politique au Moyen Orient, mais aussi en Afrique et en Asie.
- . La décomposition de l'Union Soviétique entraînant le départ de milliers de Grecs pontiques qui reviennent dans leur pays d'origine.

Ainsi, la période durant laquelle les autorités grecques se vantaient de l'homogénéité de la population grecque n'a été que très brève.

La Grèce doit désormais gérer, le plus efficacement possible, le plus grand nombre d'étrangers souhaitant s'installer sur son territoire, à court ou à moyen terme.

Les candidats au départ se montrent en général très imaginatifs pour surmonter les obstacles érigés par les États. En ce qui concerne la Grèce, la perméabilité naturelle de ses frontières (16.000 km de côtes) rend

évidemment difficile le contrôle des flux aux points d'entrée. C'est pour cette raison que les responsables du Comité de Schengen en visite en Grèce l'été 1997, ont décidé une fois de plus, de remettre à plus tard l'adhésion du pays à cet espace. De leur côté, les autorités helléniques demandent à leurs partenaires européens une assistance multiple pour répondre aux critères préalables de Schengen.

L'immigration étant récente, il n'y avait pas, jusqu'à ces dernières années, de statistiques précises et fiables des entrées. La rapidité du phénomène a pris le pays au dépourvu, tant au niveau de l'information qu'au niveau législatif. La tâche devient plus difficile avec l'existence d'une importante industrie du tourisme, d'un large secteur d'économie grise ainsi qu'une grosse marine marchande. Ces facteurs favorisent la présence d'un nombre indéterminé de travailleurs clandestins, exerçant des professions saisonnières et/ou plus ou moins marginales.

La mer Egée des lamentations

La voie maritime est généralement employée par des milliers de Kurdes de Turquie, d'Irak ou d'Iran, de Pakistanais, d'Indiens, d'Afghans, d'Égyptiens et d'Africains. En saison estivale, les macabres découvertes par les autorités ou les liens de la mer Égée, de dizaines de cadavres flottants, sont assez fréquentes.

Le manque d'une solide infrastructure de contrôle côté grec, est aggravé par l'absence de coopération côté turc. Par ailleurs, toute une chaîne de passeurs se fait énormément d'argent. Quant au gouvernement turc, il laisse entendre qu'il pourrait améliorer les contrôles si la Grèce lui livrait les réfugiés politiques kurdes du Pkk. Pour que ce trafic de main d'oeuvre cesse, il faudrait un accord bilatéral gréco-turc sur les conditions de retour des clandestins.

Du côté de la mer Ionienne, le contrôle maritime est plus facile entre Corfou et les côtes albanaises. Pour cette raison, les dizaines de milliers d'Albanais préfèrent passer par les sentiers de muletiers de l'Épire.

Pour 1989, le ministère de l'Ordre public estimait le nombre de travailleurs clandestins à plus de 105.000 personnes ². Cinq ans plus tard, le chiffre s'élevait à 395.285 personnes ³. Nul doute que les Albanais forment les gros bataillons de ces nouveaux immigrés. A noter d'ailleurs que depuis cinq ans, 1.148.140 Albanais ont été expulsés ou reconduits à la frontière; la plupart d'entre eux, plus d'une fois.

Vers la fin des années 80, la Grèce normalisant ses relations avec l'Albanie communiste de Ramiz Alia, a envoyé des signes de bienvenue à sa minorité (300.000/400.000 personnes).

Population étrangère non clandestine en Grèce

Pays d'origine	1992	1993	1994	1995
Union Européenne	14.335	14.995	15.047	14.991
Reste de l'Eur. occ.	2.926	1.584	2.293	2.114
Europe de l'Est	19.016	31.774	41.273	43.213
Ex-URSS	7.607	20.824	9.899	14.890
Turquie	10.971	9.607	6.037	5.225
Afrique	4.681	5.777	3.619	3.694
Am. du nord	6.656	10.473	9.747	6.609
Am. du sud	438	274	800	948
Moyen-Orient	14.774	11.573	12.313	11.318
Asie	3.364	3.389	3.542	3.626
Océanie	4.169	2.386	1.919	2.145
Autres	2.340	1.497	501	878
Grecs de double nationalité	52.880	55.054	67.366	69.298
Total	146.149	171.200	176.350	180.994

Source: Institut national des statistiques de Grèce

A l'époque, Athènes ne pouvait deviner l'évolution future du Pays des aigles et l'importance de la vague d'immigration. En 1989, seulement 3.614 personnes sont venues d'Albanie. En 1993, ils étaient 150.000. Aujourd'hui, suivant différentes sources, ils seraient 200-250.000 (Grecs d'Albanie non inclus). D'après les autorités albanaises les trois-quarts de leurs émigrants se trouveraient en Grèce ⁴.

Immigrés clandestins en Grèce en 1993

Albanais	150.000
Égyptiens	60.000
Philippins	15.000
Autres	40.000
Total	265.000

Source: Estimations du ministère de l'Ordre public.

Les communautés philippine (essentiellement des employées de maison), polonaise et égyptienne, sont les mieux organisées, car d'après le coordinateur du Réseau d'assistance sociale aux réfugiés et aux immigrés, M.C. Papadopoulos, elles sont plus anciennes et mieux adaptées à leur nouveau contexte.

Ce sont les Kurdes qui ont pu obtenir ces dernières années, un statut de réfugié politique. Ils restent souvent plusieurs années dans le centre de transit de Lavrion et dans d'autres ouverts récemment. Madame Piniou, directrice du bureau grec du Centre International pour la

réhabilitation des victimes de la torture ⁵, souligne que parmi les cas qu'elle examine, nombreux sont les demandeurs qui ont effectivement été torturés. A noter tout de même que seulement 8.000 personnes ont obtenu ce statut ⁶. La présence des "autres" est simplement "tolérée".

Albanais, Asiatiques, Polonais, Turcs, Kurdes, travaillent souvent dans la construction. Dans l'agriculture, on retrouve nombre d'Albanais, mais aussi des Indiens et des Pakistanais. Dans la petite industrie et les ateliers de confection, Égyptiens et Pakistanais sont sur-représentés. Quant aux Grecs pontiques, ils sont vendeurs ambulants et dockers, voire portefaix. Dans le secteur des travailleurs de la mer (chantiers navals, navigation, pêche), Sri Lankais, Pakistanais, Égyptiens et Africains sont très présents. Quant aux femmes, russes, géorgiennes, ukrainiennes, polonaises, roumaines, bulgares, albanaises et philippines, elles sont au mieux employées à domicile ou serveuses dans la restauration. Au pire, et c'est souvent le cas des jeunes et belles slaves, elles fournissent le gros contingent de la prostitution de bas en haut de l'échelle du proxénétisme ⁷. Cette émigration clandestine est favorisée par un large trafic de passeports et de visas. Certains employés des consulats grecs dans ces pays en profitent pour arrondir leur fin de mois ⁸. Cette pratique a été dévoilée par le procureur général anti-terroriste à la fin des années 80 pour certains diplomates membres du protocole, aujourd'hui en poste à l'étranger. Idem pour les policiers grecs des frontières particulièrement vénaux.

La Grèce, comme on l'a vu, est novice en manière d'immigration. Il lui faut donc créer de toute pièce une politique d'accueil. Parmi les premières mesures prises, les travailleurs immigrés non régularisés peuvent ouvrir des comptes en banque. Cela permettrait aux services fiscaux d'avoir une idée plus précise sur les 100 milliards de Drachmes (environ 2 milliards de francs) de manque à gagner.

Quand le gouvernement a ouvert le dossier des régularisations, il pensait au départ en exclure les ressortissants des pays voisins, pour des raisons de sécurité. Cela visait d'abord les Albanais. Après d'âpres critiques, il est revenu sur cette décision. Une "invitation" a été lancée aux clandestins pour s'inscrire sur une liste provisoire de régularisation. Ne se sentant guère en confiance, ils n'y ont pas répondu, préférant la "sécurité" de la clandestinité.

Mythes et réalités du couple "immigrés-criminalité"

D'après les statistiques de la police, les étrangers ont fait augmenter le taux de criminalité. A titre indicatif, de janvier à septembre 1997, les Albanais sont responsables de 33% des actions criminelles. L'année précédente, les Roumains occupaient la première place. Pour les vols, les homicides et les viols, les immigrés ont un taux de criminalité trois fois supérieur aux Grecs. A noter que pour ce genre de délits, les

Hiver 1997-1998

communautés égyptienne, africaine, polonaise et philippine, n'apparaissent pas dans les statistiques⁹.

Ce qui est par ailleurs inquiétant, c'est le développement de la criminalité à l'intérieur des communautés immigrées. En effet, quand la police est inopérante, les mafias se développent.

Depuis 1990, l'attitude collective des Grecs envers les immigrés a suivi l'itinéraire suivant: curiosité, perplexité et désarroi, réserve, dérangement, puis rejet et hostilité. En 1989, alors que les immigrés étaient peu nombreux, les Grecs se montraient très tolérants. Trois ans plus tard, les premiers signes de xénophobie apparaissaient.

M. Papastamou, professeur de psychologie sociale, signale que l'éventuelle prédisposition négative des Grecs envers les étrangers, ne prend ni la forme d'une "attitude" hostile, ni celle d'un discours raciste. De son côté, le professeur de Pandeios, G. Sakellis, souligne qu'un racisme sous-jacent peut se cacher derrière des idées comme: "*C'est normal, donc acceptable qu'ils soient pauvres, puisque se sont des étrangers*"... Un autre psychologue social, G. Katerelos, met l'accent sur un certain "*racisme matérialiste*": on use de procédés malhonnêtes, on les exploite, mais on ne les rejette pas. Mme Mardaki de "SOS Racisme-Grèce", rappelle qu'avant l'arrivée massive des Albanais, toutes les autres communautés étrangères (Palestiniens, Égyptiens, Africains, Libanais, Irakiens, Philippins) étaient généralement bien accueillies.

En Grèce, l'«Arabe» c'est l'«Albanais»

En Grèce, l'image de l'immigré est bâtie sur l'image de l'Albanais. Cette image est quasiment identique à celle que se font les autres Européens des Arabes. Le stéréotype est alors le suivant: "Albanais= clandestin, violent, voleur, dangereux, criminel". 74% partagent cette opinion. A noter que les cas de personnes maltraitées par la police à cause de leur ressemblance physique avec les Albanais, sont de plus en plus fréquents. Les musulmans de la Thrace occidentale, figurent en second dans la galerie des antipathies collectives (51%), suivis des Tziganes (35%) et des Slaves (22%)¹⁰. Ce sont néanmoins les Turcs (75%) qui sont les champions de l'antipathie collective.

Finalement, les immigrés arabo-musulmans sont en général mieux accueillis en Grèce que dans le reste de l'UE. Pourtant cette communauté a quelques griefs par rapport au pays d'accueil. Elle demande la construction d'une mosquée à Athènes. Les musulmans palestiniens, irakiens, kurdes, libanais, iraniens et égyptiens (environ 200.000 personnes) ont donc plutôt des rapports cordiaux avec les Grecs. Cela n'empêche pas les groupuscules d'extrême droite de s'en prendre à la communauté musulmane, mais paradoxalement aux musulmans citoyens grecs: Turcs de Thrace et Tziganes.

L'islamophobie est malgré tout en train de se développer. D'après une étude menée dans les écoles primaires, à la question "*des catégories*

d'enfants suivantes, lesquelles voudrais-tu exclure de la classe?". Réponse des bambins: les Tziganes (63%), les Albanais (56%), les Arabes-Africains et Asiatiques (22%), les Grecs pontiques et d'Albanie (16%)¹¹.

Il y a peu, la Grèce fournissait des "gastarbeiter" (travailleur invité). Aujourd'hui, elle appartient au club privé de l'UE. Elle attire donc des immigrés et commence à développer des réflexes xénophobes. Si la peur devant l'image de la pauvreté est un phénomène social récent en Grèce, il s'agit en même temps d'une réaction symptomatique relevant de la psychologie collective. Dans ce pays où l'indigence était la règle, sans pour autant provoquer des ruptures dans le tissu social, mais au contraire développant des réflexes de solidarité et de tolérance, l'émergence de la peur de l'immigré est le reflet collectif d'un souvenir d'émigrant que les Grecs veulent oublier.

Christina Papadopoulou est journaliste grecque, spécialiste du Moyen-Orient.

¹ Selon les dernières estimations de la Direction des Grecs à l'étranger au ministère des Affaires Étrangères (1992), il y a 3,5 à 4 millions de Grecs à l'étranger contre 10,5 millions dans le pays.

² Voir: SOPEMI 1990, OCDE, Direction des affaires sociales, de la main-d'oeuvre et de l'éducation.

³ Voir: *Kathimerini*, 20 avril 1997.

⁴ Voir les résultats de l'étude dirigée par X. Petrinioti de l'université de sciences politiques Panteios d'Athènes, in *Elefthérotypia*, 10 octobre 1997.

⁵ Le CIRVT donne son avis quant à la qualification d'un demandeur en tant que réfugié victime de tortures.

⁶ Selon les estimations du Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

⁷ Voir, *Eleftherotypia*, 9 mai 1996.

⁸ Voir, *Eleftherotypia*, 14 juin 1997, entretien avec Roubina Giannopoulou.

⁹ Voir: V. Karydis: *La criminalité des étrangers en Grèce*, ed. Papazissi, 1997.

¹⁰ Voir, "O Ios tis Kiriakis", étude dirigée par K. Tsoukalas, *Eleftherotypia*, 26 mars 1995.

¹¹ Voir, P. Boukalas: "Questions", *Kathimérini*, 6 octobre 1996.